

R-004-2022
Enregistré auprès du registraire des règlements
2022-02-14

PROCLAMATION

Conformément à la loi sur l'*Assemblée législative et le Conseil exécutif* et de tout pouvoir habilitant, je convoque par la présente tous les députés de l'Assemblée législative à se réunir à 13h30 le lundi 7 mars 2022 pour la reprise de la 1re session de la 6^e Assemblée législative.

Fait le 14 février 2022
Eva Qamaniq Aariak, C.M., O. Nu.
Commissaire du Nunavut